RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-114585

Département(s) de publication : **75, 91, 92, 93, 94, 77, 78**
Annonce n° **26-114585**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DU PATRIMOINE DE L'UNIVERSITE

Description : La présente consultation a pour objet les travaux d'entretien et d'aménagement courant du patrimoine immobilier de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Identifiant de la procédure : 4d40db2f-5196-44a1-b5c9-b2b51b6a698f

Identifiant interne : 27M01

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : **non**

Principales caractéristiques de la procédure : Les marchés sont soumis au Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de travaux, en application de l'arrêté du 30 mars 2021 publié au JORF n°0078 du 1er avril 2021. Il s'agit d'accords-cadres à bons de commande mono-attributaires en application des dispositions de l'article R. 2112-6 alinéa 1 du code de la commande publique. Les prestations seront traitées à prix unitaires et seront exécutées au fur et à mesure de la survenance des besoins et de l'émission des bons de commande, en application des dispositions de l'article R. 2162-2 alinéa 2 du code de la commande publique, et dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du même code. Les bons de commande seront réglés par application des prix unitaires mentionnés dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) aux quantités réellement exécutées. Pour l'ensemble des lots, certaines prestations non prévues aux BPU pourront être demandés Les accords-cadres seront conclus, en application de l'article R. 2162-4 du code de la commande publique, dans les limites financières suivantes : Lot n°1 : - Sans montant minimum annuel ; - Montant maximum annuel : 350 000 € HT. Lot n°2 : - Sans montant minimum annuel ; - Montant maximum annuel :

300 000 € HT. Lot n°3 : - Sans montant minimum annuel ; - Montant maximum annuel : 400 000 € HT. Lot n°4 : - Sans montant minimum annuel ; - Montant maximum annuel : 250 000 € HT. Lot n°5 : - Sans montant minimum annuel ; - Montant maximum annuel : 250 000 € HT. Lot n°6 : - Sans montant minimum annuel ; - Montant maximum annuel : 200 000 € HT. Lot n°7 : - Sans montant minimum annuel ; - Montant maximum annuel : 350 000 € HT. Lot n°8 : - Sans montant minimum annuel ; - Montant maximum annuel : 100 000 € HT. Lot n°9 : - Sans montant minimum annuel ; - Montant maximum annuel : 350 000 € HT. Lot n°10 : - Sans montant minimum annuel ; - Montant maximum annuel : 200 000 € HT. Les bons de commande peuvent être émis jusqu'à l'expiration de la durée de validité de chaque accord-cadre.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : 12 place du Panthéon

Ville : Paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les travaux se dérouleront dans les bâtiments de l'université désignés à chaque bon de commande, situés à Paris et en Île-de-France. Les bâtiments sont occupés pendant les travaux ; les conditions d'intervention en site occupé sont fixées à l'article A.11 du CCTP propre à chaque lot.

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : Les accords-cadres sont conclus à compter de leur date de notification pour une durée initiale ferme d'un (1) an. Ils sont renouvelables trois (3) fois par période d'un (1) an sans que leur durée totale puisse excéder quatre (4) ans. La reconduction est tacite. Pour ne pas reconduire les marchés, l'université doit se prononcer par courriel, via la plateforme PLACE, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire des marchés (date de notification). Les titulaires de chaque marché ne peuvent s'opposer à leur reconduction. En cas de non-reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours. Les motifs d'exclusion de la procédure sont décrits à l'article 7.1 du règlement de la consultation (RC). Conformément aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique, l'université pourra exclure de la procédure de passation du marché public les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de concession antérieur ou d'un marché public antérieur. Le règlement des dépenses se fera après service fait par virement, dans le respect des règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours, conformément aux dispositions de l'article R.2192- 10 du code de la commande publique du 1er avril 2019. Le délai de paiement court à partir de la date de réception de la facture non sujette à contestation ou rectification. Toutefois, le délai court à compter de la date d'exécution des prestations lorsque la date de réception de la demande de paiement est incertaine ou antérieure à cette date. Le défaut de paiement dans les délais prévus par le code de la commande publique fait courir de plein droit et sans

autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire. Conformément à l'article 14.3 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP), sauf renonciation du titulaire portée à l'acte d'engagement, le versement d'une avance est prévu selon les modalités stipulées ci-après et conformément aux dispositions des articles R.2191-3 à R. 2191-19 du code de la commande publique si le montant du bon de commande est égal ou supérieur à 50 000 euros HT. Conformément à l'article R. 2191- 7 du code de la commande publique, lorsque la durée du marché est supérieure à douze mois, le montant de l'avance est fixé à 5% d'une somme égale à douze fois le montant initial toutes taxes comprises du marché divisé par sa durée exprimée en mois. L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en tant qu'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) de l'Etat, le taux de l'avance est porté à 30 % lorsque le titulaire du marché public ou son sous-traitant admis au paiement direct est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13. Le montant de l'avance versé au titulaire est déterminé par application des articles R. 2191-6 à R. 2191-10 du même Code et n'est ni révisable, ni actualisable. L'avance est remboursée dans les conditions prévues aux articles R. 2191-11 et R. 2191-12 du Code précité. Les critères de jugement des offres sont détaillés à l'article 7.2 du RC. Conformément aux articles R. 2144-1 à R. 2144-7 du code de la commande publique, le Pouvoir Adjudicateur procède à l'examen des candidatures et à l'évaluation des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats sur la base des renseignements et documents constitutifs du dossier de candidature mentionnés à l'article 6.1 du RC. Les candidatures dont les garanties et capacités financières, professionnelles et techniques, en rapport avec l'objet et la complexité du besoin, sont manifestement insuffisantes pour exécuter les prestations de l'accord-cadre, seront éliminées. Conformément aux articles L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique, l'université pourra exclure de la procédure de passation du marché public les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de concession antérieur ou d'un marché public antérieur. En application des articles R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique, le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes : Une lettre de candidature et le cas échéant d'habilitation du mandataire par ses co traitants (DC1 ou équivalent) comprenant les informations suivantes : • Identification du pouvoir adjudicateur, du candidat et du groupement le cas échéant, • Objet du marché et de la candidature, • Attestations sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique concernant les interdictions de soumissionner et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés, • Personnes ayant le pouvoir d'engager la société. Le document relatif aux pouvoirs de la personne signataire. Si le signataire des pièces est habilité de droit à engager la société, il peut fournir un extrait K bis ou équivalent. Si le signataire agit en vertu d'une délégation de pouvoir, il devra fournir une attestation de délégation signée par la personne habilitée de plein droit à engager la société et tout document attestant que la personne qui délègue est elle-même habilitée à engager la société. La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (DC2* ou équivalent) précisant les informations suivantes : • Identification du pouvoir adjudicateur et du candidat ou membre du groupement, • Objet du marché, • Si le candidat fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ou équivalent (dans l'affirmative, joindre la copie du ou des jugements prononcés à cet effet). Les renseignements demandés au titre de l'article R. 2142-1 à R. 2142-14 du Code de la commande publique (les candidats peuvent utiliser l'imprimé DC2) : • Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (dans le formulaire DC2 le cas échéant), • Une

déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, • Une liste des principales références de prestations similaires effectuées au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé, appuyée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Organe chargé des procédures de médiation : Le médiateur des entreprises Adresse : https://www.demarchessimplifiees.fr/commencer/mediateur-des-entreprises-contacter-le-mediateur Le dispositif est gratuit. Les médiateurs sont présents sur tout le territoire. Tous les échanges sont couverts par la plus stricte confidentialité. Chacun peut y mettre fin quand il le souhaite. Le médiateur ne prend pas de décision pour les parties. À l'issue de la médiation, un protocole d'accord est rédigé et signé par les deux parties. Si les parties n'arrivent pas à un accord, elles doivent se tourner vers d'autres modes de règlement des différends. * Les formulaires types peuvent être téléchargés gratuitement sur le site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie : « http://www.economie.gouv.fr /daj /formulaires », (rubrique : Formulaires non obligatoires d'aide à la passation et l'exécution)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

2.1.5 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 10

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 10

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : La présente consultation a pour objet les travaux d'entretien et d'aménagement courant du patrimoine immobilier de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Description : Electricité courants forts et courants faibles

Identifiant interne : 27M01 Lot n°1

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : 12 Place du Panthéon

Ville : Paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les travaux se dérouleront dans les bâtiments de l'université désignés à chaque bon de commande, situés à Paris et en Île-de-France. Les bâtiments sont occupés pendant les travaux ; les conditions d'intervention en site occupé sont fixées à l'article A.11 du CCTP propre à chaque lot.

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Les accords-cadres sont conclus pour une durée initiale ferme d'un (1) an à compter de leur date de notification. Conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique, chaque accord-cadre est renouvelable trois (3) fois, par période d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne peut s'y opposer. Pour ne pas reconduire l'accord-cadre, l'université doit se prononcer par courriel, via la plateforme PLACE, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire du marché (date de notification). Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique. En cas de non-reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours.

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Informations complémentaires : Conformément à l'article 7.2 du RC, les offres pouvant être examinées seront analysées en fonction des critères pondérés suivants, sur un total de 100 points : Critère A : Valeur technique de l'offre, notée sur 50 points sur la base du mémoire technique et environnemental et décomposée selon les cinq sous-critères suivants : • Sous-critère A1 : Organisation et réactivité : circuit de la demande au bon de commande, délais de visite, de devis et de démarrage, dispositif d'intervention urgente, notée sur 15 points ; • Sous-critère A2 : Moyens humains : effectifs affectés, qualifications, habilitations électriques, compétences SSI et câblage structuré, nombre de salariés formés à l'amiante sous-section 4 et au plomb permettant d'intervenir sans recours au lot n°9, notés sur 15 points ; • Sous-critère A3 : Méthodologie d'intervention en site occupé : sécurité des usagers, consignation, protection des locaux, coordination avec la DSIUN, le service DPSIE et les autres lots, notée sur 10 points ; • Sous-critère A4 : Moyens matériels et matériels proposés : outillage et appareils de mesure, marques et gammes, uniformité avec les installations existantes, notés sur 5 points ; • Sous-critère A5 : Qualité documentaire : repérage, mise à jour des schémas et des plans, contenu et délai du DOE, notée sur 5 points. Critère B : Prix de l'offre, noté sur 40 points sur la base du montant total du DQE masqué qui sera établi par l'acheteur en amont du lancement de la consultation et renseigné, pour les lignes concernées, conformément aux prix unitaires du BPU du candidat et aux quantités estimatives préalablement fixées par l'acheteur. Le DQE ainsi constitué pour chaque candidat leur sera transmis pour information : La formule utilisée s'écrit : Note = (Montant total le moins élevé * / Montant total analysé) X

40 (*) Sous réserve que l'offre ne soit pas anormalement basse. Critère C : Performance environnementale et sociétale du candidat dans le cadre de l'exécution du marché, notée sur 10 points et jugée au regard du mémoire technique et environnemental remis par le candidat. • Sous-critère C1 : Gestion des déchets dédiée au marché : tri, réemploi des matériels déposés, traçabilité des déchets dangereux, sur 4 points ; • Sous-critère C2 : Réduction de l'impact environnemental des prestations du marché : matériels économes en énergie, optimisation des déplacements et des approvisionnements, sur 3 points ; • Sous-critère C3 : Engagements sociétaux dédiés au marché : insertion professionnelle, apprentissage et formation, prévention des risques pour le personnel. Ce sous-critère sera apprécié sur la base du nombre d'heures d'insertion proposé au-delà du minimum mentionné à l'article 6 du CCAP sur 3 points.

5.1.11 **Documents de marché**

Date limite de demande d'informations complémentaires : 03/01/2027 à 12:00

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 11/01/2027 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.99999999E8

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0002

Titre : La présente consultation a pour objet les travaux d'entretien et d'aménagement courant du patrimoine immobilier de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Description : Plomberie sanitaire – Chauffage – Ventilation – Climatisation (CVC)

Identifiant interne : 27M01 Lot n°2

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : 12 Place du Panthéon

Ville : Paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les travaux se dérouleront dans les bâtiments de l'université désignés à chaque bon de commande, situés à Paris et en Île-de-France. Les bâtiments sont occupés pendant les travaux ; les conditions d'intervention en site occupé sont fixées à l'article A.11 du CCTP propre à chaque lot.

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Les accords-cadres sont conclus pour une durée initiale ferme d'un (1) an à compter de leur date de notification. Conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique, chaque accord-cadre est renouvelable trois (3) fois, par période d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne peut s'y opposer. Pour ne pas reconduire l'accord-cadre, l'université doit se prononcer par courriel, via la plateforme PLACE, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire du marché (date de notification). Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique.

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Informations complémentaires : Conformément à l'article 7.2 du RC, les offres pouvant être examinées seront analysées en fonction des critères pondérés suivants, sur un total de 100 points : Critère A : Valeur technique de l'offre, notée sur 50 points sur la base du mémoire technique et environnemental et décomposée selon les cinq sous-critères suivants : • Sous-critère A1 : Organisation et réactivité : circuit de la demande au bon de commande, délais de visite, de devis et de démarrage, dispositif d'intervention urgente, notée sur 15 points ; • Sous-critère A2 : Moyens humains : effectifs affectés, qualifications, attestations fluides frigorigènes, compétences en génie climatique, régulation et GTB, nombre de salariés formés à l'amiante sous-section 4 et au plomb permettant d'intervenir sans recours au lot n°9, notés sur 15 points ; • Sous-critère A3 : Méthodologie d'intervention en site occupé : sécurité des usagers, isolement des réseaux et permis de feu, continuité des sanitaires et du chauffage, coordination avec le service DPSIE, la DSIUN, le mainteneur CVC et les autres lots, notée sur 10 points ; • Sous-critère A4 : Moyens matériels et matériels proposés : outillage et appareils de mesure, marques et gammes, uniformité avec les installations existantes, notés sur 5 points ; • Sous-critère A5 : Qualité documentaire : repérage, mise à jour des schémas et des plans, contenu et délai du DOE, notée sur 5 points. Critère B : Prix de l'offre, noté sur 40 points sur la base du montant total du DQE masqué qui sera établi par l'acheteur en amont du lancement de la consultation et renseigné, pour les lignes concernées, conformément aux prix unitaires du BPU du candidat et aux quantités estimatives préalablement fixées par l' acheteur. Le DQE ainsi constitué pour chaque candidat leur sera transmis pour information : La formule utilisée s'écrit : Note = (Montant total le moins élevé * / Montant total analysé) X 40 (*) Sous réserve que l'offre ne soit pas anormalement basse. Critère C : Performance environnementale et sociétale dédiée au marché, notée sur 10 points et jugée au regard du mémoire technique et environnemental remis par le candidat. • Sous-critère C1 : Gestion des déchets dans le cadre de l'exécution du marché : tri, réemploi des matériels déposés, traçabilité des déchets dangereux et des fluides frigorigènes, sur 4 points ; • Sous-critère C2 : Réduction de l'impact environnemental des prestations du marché : matériels économes en eau et en énergie, fluides à faible PRG, optimisation des déplacements et des approvisionnements, sur 3 points ; • Sous-critère C3 : Engagements sociétaux dédiés au marché : insertion professionnelle, apprentissage et formation, prévention des risques pour le personnel. Ce sous-critère sera apprécié sur la base du nombre d'heures d'insertion proposé au-delà du minimum mentionné à l'article 6 du CCAP sur 3 points.

5.1.11 **Documents de marché**

Date limite de demande d'informations complémentaires : 03/01/2027 à 12:00

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 11/01/2027 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.9999999999999E13

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0003

Titre : La présente consultation a pour objet les travaux d'entretien et d'aménagement courant du patrimoine immobilier de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Description : Maçonnerie – Plâtrerie – Portes coupe-feu – Faux-plafonds – Cloisons amovibles

Identifiant interne : 27M01 Lot 3

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45453000 Travaux de remise en état et de remise à neuf

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : 12 Place du Panthéon

Ville : Paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les travaux se dérouleront dans les bâtiments de l'université désignés à chaque bon de commande, situés à Paris et en Île-de-France. Les bâtiments sont occupés pendant les travaux ; les conditions d'intervention en site occupé sont fixées à l'article A.11 du CCTP propre à chaque lot.

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Les accords-cadres sont conclus pour une durée initiale ferme d'un (1) an à compter de leur date de notification. Conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique, chaque accord-cadre est renouvelable trois (3) fois, par période d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne peut s'y opposer. Pour ne pas reconduire l'accord-cadre, l'université doit se prononcer par courriel, via la plateforme PLACE, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire du marché (date de notification). Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique.

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Informations complémentaires : Conformément à l'article 7.2 du RC, les offres pouvant être examinées seront analysées en fonction des critères pondérés suivants, sur un total de 100 points : Critère A : Valeur technique de l'offre, notée sur 50 points sur la base du mémoire technique et environnemental et décomposée selon les cinq sous-critères suivants : • Sous-critère A1 : Organisation et réactivité : circuit de la demande au bon de commande, délais de visite, de devis et de démarrage, dispositif d'intervention urgente, notée sur 15 points ; • Sous-critère A2 : effectifs affectés, qualifications, qualification pour la pose de portes coupe-feu, compétences en acoustique et en systèmes coupe-feu, habilitation électrique pour les portes asservies, nombre de salariés formés à l'amiante sous-section 4 et au plomb permettant d'intervenir sans recours au lot n°9, notés sur 15 points ; • Sous-critère A3 : Méthodologie d'intervention en site occupé : sécurité des usagers, maîtrise des poussières et du bruit, préservation du compartimentage, protection des locaux, dépose et évacuation complète, coordination avec le service DPSIE, la DSIUN et les autres lots, notée sur 10 points ; • Sous-critère A4 : Moyens matériels et produits proposés : outillage, marques et gammes de référence, procès-verbaux feu et acoustiques, compatibilité avec les ouvrages existants, notés sur 5 points ; • Sous-critère A5 : Qualité documentaire : plans d'exécution et de calepinage, traçabilité des portes coupe-feu et des calfeutrements, contenu et délai du DOE, notée sur 5 points. Critère B : Prix de l'offre, noté sur 40 points sur la base du montant total du DQE masqué qui sera établi par l'acheteur en amont du lancement de la consultation et renseigné, pour les lignes concernées, conformément aux prix unitaires du BPU du candidat et aux quantités estimatives préalablement fixées par l'acheteur. Le DQE ainsi constitué pour chaque candidat leur sera transmis pour information : La formule utilisée s'écrit : Note = (Montant total le moins élevé * / Montant total analysé) X 40 (*) Sous

réserve que l'offre ne soit pas anormalement basse. Critère C : Performance environnementale et sociétale du candidat dans le cadre des prestations du marché, notée sur 10 points et jugée au regard du mémoire technique et environnemental remis par le candidat. • Sous-critère C1 : Gestion des déchets dédiée au marché : tri à la source, valorisation du plâtre et des dalles, réemploi des matériaux et des cloisons amovibles déposés, traçabilité des déchets amiantés et contenant du plomb, sur 4 points ; • Sous-critère C2 : Réduction de l'impact environnemental des prestations du marché : produits à faible émission de COV et à contenu recyclé, optimisation des déplacements et des approvisionnements, sur 3 points ; • Sous-critère C3 : Engagements sociétaux dédiés au marché : insertion professionnelle, apprentissage et formation, prévention des risques pour le personnel. Ce sous-critère sera apprécié sur la base du nombre d'heures d' insertion proposé au-delà du minimum mentionné à l'article 6 du CCAP sur 3 points.

5.1.11 **Documents de marché**

Date limite de demande d'informations complémentaires : 03/01/2027 à 12:00

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 11/01/2027 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.999999999E9

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0004

Titre : La présente consultation a pour objet les travaux d'entretien et d'aménagement courant du patrimoine immobilier de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Description : Peinture – Revêtements muraux

Identifiant interne : 27M01 Lot n°4

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45442100 Travaux de peinture

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : 12 Place du Panthéon

Ville : Paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les travaux se dérouleront dans les bâtiments de l'université désignés à chaque bon de commande, situés à Paris et en Île-de-France. Les bâtiments sont occupés pendant les travaux ; les conditions d'intervention en site occupé sont fixées à l'article A.11 du CCTP propre à chaque lot.

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Les accords-cadres sont conclus pour une durée initiale ferme d'un (1) an à compter de leur date de notification. Conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique, chaque accord-cadre est renouvelable trois (3) fois, par période d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne peut s'y opposer. Pour ne pas reconduire l'accord-cadre, l'université doit se prononcer par courriel, via la plateforme PLACE, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire du marché (date de notification). Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique.

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Informations complémentaires : Conformément à l'article 7.2 du RC, les offres pouvant être examinées seront analysées en fonction des critères pondérés suivants, sur un total de 100 points : Critère A : Valeur technique de l'offre, notée sur 50 points sur la base du mémoire technique et environnemental et décomposée selon les cinq sous-critères suivants : • Sous-critère A1 : Organisation et réactivité : circuit de la demande au bon de commande, délais de visite, de devis et de démarrage, dispositif d'intervention urgente, notée sur 15 points ; • Sous-critère A2 : Moyens humains : Moyens humains : effectifs affectés, qualifications en peinture, revêtements muraux et faïence, applicateurs de produits intumescents et ignifuges, nombre de salariés formés à l'amiante sous-section 4 et au plomb permettant d'intervenir sans recours au lot n°9, notés sur 15 points ; • Sous-critère A3 : Méthodologie d'intervention en site occupé : sécurité des usagers, maîtrise des poussières, des odeurs, des COV et du bruit, protection des locaux et du mobilier, dépose et évacuation en fin d'opération, coordination avec le service DPSIE, la DSIUN et les autres lots, notée sur 10 points ; • Sous-critère A4 : Moyens matériels et matériels proposés : Moyens matériels et produits proposés : matériels aspirés, marques et gammes de référence, procès-verbaux de réaction au feu (M0 à M4, Euroclasses), classes de résistance à l'abrasion humide, étiquetage A+, notés sur 5 points ; • Sous-critère A5 : Qualité documentaire : tableau des finitions, justification des classements de réaction au feu et attestations de mise en œuvre conforme, contenu et délai du DOE, notée sur 5 points. Critère B : Prix de l'offre, noté sur 40 points sur la base du montant total du DQE masqué qui sera établi par l'acheteur en amont du lancement de la consultation et renseigné, pour les lignes concernées, conformément aux prix unitaires du BPU du candidat et aux quantités estimatives préalablement fixées par l'acheteur. Le DQE ainsi constitué pour chaque candidat leur sera transmis pour information : La formule utilisée s'écrit : Note = (Montant total le moins élevé * / Montant total analysé) X 40 (*) Sous réserve que l'offre ne soit pas anormalement basse. Critère C : Performance environnementale et sociétale dédiée au marché, notée sur 10 points et jugée au regard du mémoire technique et environnemental remis par le candidat. • Sous-critère C1 : Gestion des déchets dans le cadre de l'exécution du marché : tri à la source, déchets dangereux (peintures, solvants, décapage), recyclage des pots, nettoyage des outils en circuit fermé, traçabilité des déchets amiantés et contenant du plomb, sur 4 points ; • Sous-critère C2 : Réduction de l'impact environnemental des prestations du marché : produits A+ et écolabellisés, remise des reliquats de peinture, optimisation des déplacements et des approvisionnements, sur 3 points ; • Sous-critère C3 : Engagements sociétaux dédiés au marché : insertion professionnelle, apprentissage et formation, prévention des risques pour le personnel. Ce sous-critère sera apprécié sur la base du nombre d'heures d'insertion proposé au-delà du minimum mentionné à l'article 6 du CCAP sur 3 points.

5.1.11 **Documents de marché**

Date limite de demande d'informations complémentaires : 03/01/2027 à 12:00

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 11/01/2027 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.99999999E8

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0005

Titre : La présente consultation a pour objet les travaux d'entretien et d'aménagement courant du patrimoine immobilier de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Description : Serrurerie – Métallerie – Vitrerie

Identifiant interne : 27M01 Lot 5

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45453000 Travaux de remise en état et de remise à neuf

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : 12 Place du Panthéon

Ville : Paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les travaux se dérouleront dans les bâtiments de l'université désignés à chaque bon de commande, situés à Paris et en Île-de-France. Les bâtiments sont occupés pendant les travaux ; les conditions d'intervention en site occupé sont fixées à l'article A.11 du CCTP propre à chaque lot.

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Les accords-cadres sont conclus pour une durée initiale ferme d'un (1) an à compter de leur date de notification. Conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique, chaque accord-cadre est renouvelable trois (3) fois, par période d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne peut s'y opposer. Pour ne pas reconduire l'accord-cadre, l'université doit se prononcer par courriel, via la plateforme PLACE, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire du marché (date de notification). Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique.

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Informations complémentaires : Conformément à l'article 7.2 du RC, les offres pouvant être examinées seront analysées en fonction des critères pondérés suivants, sur un total de 100 points : Critère A : Valeur technique de l'offre, notée sur 50 points sur la base du mémoire technique et environnemental et décomposée selon les cinq sous-critères suivants : • Sous-critère A1 : Organisation et réactivité : circuit de la demande au bon de commande, délais de visite, de devis, d'approvisionnement et de démarrage, dispositif d'intervention urgente et d'astreinte, notée sur 15 points ; • Sous-critère A2 : Moyens humains : effectifs affectés, qualifications en serrurerie, métallerie, vitrerie et automatismes, soudeurs qualifiés, habilitations électriques, formation au travail en hauteur, nombre de salariés formés à l'amiante sous-section 4 et au plomb permettant d'intervenir sans recours au lot n°9, notés sur 15 points ; • Sous-critère A3 : Méthodologie d'intervention en site occupé : sécurité des usagers et protection contre les chutes, clos et sûreté des locaux, travaux par point chaud, préservation des issues de secours et du compartimentage, dépose et évacuation complètes, coordination avec le service DPSIE, la DSIUN et les autres lots notés sur 10 points ; • Sous-critère A4 : Moyens matériels et produits proposés : atelier de fabrication, moyens de manutention des vitrages, marques et gammes, procès-verbaux feu, acoustiques et d'essais, compatibilité avec les ouvrages existants, notés sur 5 points ; • Sous-critère A5 : Qualité documentaire : relevés, plans d'atelier et notes de calcul, procès-verbaux de mise en service des automatismes,

traçabilité des blocs-portes et vitrages coupe-feu et de l'organigramme des clés, contenu et délai du DOE notée sur 5 points. Critère B : Prix de l'offre, noté sur 40 points sur la base du montant total du DQE masqué qui sera établi par l'acheteur en amont du lancement de la consultation et renseigné, pour les lignes concernées, conformément aux prix unitaires du BPU du candidat et aux quantités estimatives préalablement fixées par l'acheteur. Le DQE ainsi constitué pour chaque candidat leur sera transmis pour information : La formule utilisée s'écrit : Note = (Montant total le moins élevé * / Montant total analysé) X 40 (*) Sous réserve que l'offre ne soit pas anormalement basse. Critère C : Performance environnementale et sociétale du candidat dans le cadre des prestations du marché, notée sur 10 points et jugée au regard du mémoire technique et environnemental remis par le candidat. • Sous-critère C1 : Gestion des déchets dédiée au marché : tri à la source, recyclage des métaux et du verre plat, filière DEEE, réemploi, traçabilité des déchets amiantés et contenant du plomb, sur 4 points ; • Sous-critère C2 : Réduction de l'impact environnemental des prestations du marché : remise en état plutôt que remplacement, vitrages à performance thermique renforcée, produits à faible émission de COV, optimisation des déplacements et des approvisionnements, sur 3 points ; • Sous-critère C3 : Engagements sociétaux dédiés au marché : insertion professionnelle, apprentissage et formation, prévention des risques pour le personnel. Ce sous-critère sera apprécié sur la base du nombre d'heures d'insertion proposé au-delà du minimum mentionné à l'article 6 du CCAP sur 3 points.

5.1.11 **Documents de marché**

Date limite de demande d'informations complémentaires : 03/01/2027 à 12:00

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 11/01/2027 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.9999999E7

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0006

Titre : La présente consultation a pour objet les travaux d'entretien et d'aménagement courant du patrimoine immobilier de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Description : Couverture – Etanchéité toiture – terrasse

Identifiant interne : 27M01 Lot n°6

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45261000 Travaux de charpente et de couverture et travaux connexes

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : 12 Place du Panthéon

Ville : Paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les travaux se dérouleront dans les bâtiments de l'université désignés à chaque bon de commande, situés à Paris et en Île-de-France. Les bâtiments sont occupés pendant les travaux ; les conditions d'intervention en site occupé sont fixées à l'article A.11 du CCTP propre à chaque lot.

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Les accords-cadres sont conclus pour une durée initiale ferme d'un (1) an à compter de leur date de notification. Conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique, chaque accord-cadre est renouvelable trois (3) fois, par période d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne peut s'y opposer. Pour ne pas reconduire l'accord-cadre, l'université doit se prononcer par courriel, via la plateforme

PLACE, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire du marché (date de notification). Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique.

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Informations complémentaires : Conformément à l'article 7.2 du RC, les offres pouvant être examinées seront analysées en fonction des critères pondérés suivants, sur un total de 100 points : Critère A : Valeur technique de l'offre, notée sur 50 points sur la base du mémoire technique et environnemental et décomposée selon les cinq sous-critères suivants : • Sous-critère A1 : Organisation et réactivité : circuit de la demande au bon de commande, délais de visite, de diagnostic, de devis et de démarrage, dispositif d'intervention urgente, de mise hors d'eau et d'astreinte, notée sur 15 points ; • Sous-critère A2 : Moyens humains : effectifs affectés, qualifications en couverture, zinguerie et étanchéité, formations des fabricants, travail en hauteur, nombre de salariés formés à l'amiante sous-section 4 et au plomb, et certification pour le retrait d'amiante, permettant d'intervenir sans recours au lot n°9, notés sur 15 points ; • Sous-critère A3 : Méthodologie d'intervention en site occupé : protections collectives contre les chutes, clos et couvert, travaux par point chaud et procédés sans flamme, levage, sécurité des usagers, préservation des issues et des exutoires, coordination avec le service DPSIE et les autres intervenants, notés sur 10 points ; • Sous-critère A4 : Moyens matériels et produits proposés : marques et gammes de référence, Avis Techniques, justificatifs de comportement au feu, compatibilité avec l'existant, dispositifs d'ancrage, notés sur 5 points ; • Sous-critère A5 : Qualité documentaire : diagnostics, notes de calcul au vent et des évacuations pluviales, procès-verbaux d'essais d'étanchéité et de réception des lignes de vie, traçabilité des justificatifs feu, contenu et délai du DOE, notée sur 5 points. Critère B : Prix de l'offre, noté sur 40 points sur la base du montant total du DQE masqué qui sera établi par l'acheteur en amont du lancement de la consultation et renseigné, pour les lignes concernées, conformément aux prix unitaires du BPU du candidat et aux quantités estimatives préalablement fixées par l'acheteur. Le DQE ainsi constitué pour chaque candidat leur sera transmis pour information : La formule utilisée s'écrit : Note = (Montant total le moins élevé * / Montant total analysé) X 40 (*) Sous réserve que l'offre ne soit pas anormalement basse. Critère C : Performance environnementale et sociétale du candidat dans le cadre des prestations du marché, notée sur 10 points et jugée au regard du mémoire technique et environnemental remis par le candidat. • Sous-critère C1 : Gestion des déchets dédiée au marché : tri à la source, filière REP PMCB, réemploi des tuiles, ardoises et dalles, recyclage des métaux, membranes et isolants, traçabilité des déchets amiantés et contenant du plomb, sur 4 points ; • Sous-critère C2 : Réduction de l'impact environnemental des prestations du marché : réparation plutôt que remplacement, performance thermique des toitures, végétalisation, optimisation des déplacements et des approvisionnements, sur 3 points ; • Sous-critère C3 : Engagements sociétaux dédiés au marché : insertion professionnelle, apprentissage et formation, prévention des risques pour le personnel. Ce sous-critère sera apprécié sur la base du nombre d'heures d'insertion proposé au-delà du minimum mentionné à l'article 6 du CCAP sur 3 points.

5.1.11 **Documents de marché**

Date limite de demande d'informations complémentaires : 03/01/2027 à 12:00

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 11/01/2027 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.9999999E7

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0007

Titre : La présente consultation a pour objet les travaux d'entretien et d'aménagement courant du patrimoine immobilier de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Description : Menuiseries intérieures – Menuiseries extérieures

Identifiant interne : 27M01 Lot n°7

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45420000 Travaux de menuiserie et de charpenterie

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : 12 Place du Panthéon

Ville : Paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les travaux se dérouleront dans les bâtiments de l'université désignés à chaque bon de commande, situés à Paris et en Île-de-France. Les bâtiments sont occupés pendant les travaux ; les conditions d'intervention en site occupé sont fixées à l'article A.11 du CCTP propre à chaque lot.

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Les accords-cadres sont conclus pour une durée initiale ferme d'un (1) an à compter de leur date de notification. Conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique, chaque accord-cadre est renouvelable trois (3) fois, par période d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne peut s'y opposer. Pour ne pas reconduire l'accord-cadre, l'université doit se prononcer par courriel, via la plateforme PLACE, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire du marché (date de notification). Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique.

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Informations complémentaires : Conformément à l'article 7.2 du RC, les offres pouvant être examinées seront analysées en fonction des critères pondérés suivants, sur un total de 100 points : Critère A : Valeur technique de l'offre, notée sur 50 points sur la base du mémoire technique et environnemental et décomposée selon les cinq sous-critères suivants : • Sous-critère A1 : Organisation et réactivité : circuit de la demande au bon de commande, délais de visite, de devis, de fabrication et de démarrage, dispositif d'intervention urgente, notée sur 15 points ; • Sous-critère A2 : Moyens humains : effectifs affectés, qualifications en menuiserie, pose des blocs-portes coupe-feu et mise en service des équipements motorisés, nombre de salariés formés à l'amiante sous-section 4 et au plomb permettant d'intervenir sans recours au lot n°9, notés sur 15 points ; • Sous-critère A3 : Méthodologie d'intervention en site occupé : sécurité des usagers,

issues et compartimentage, clos et couvert, protection des locaux, dépose et évacuation complètes, coordination avec le service DPSIE, la DSIUN et les autres lots, notée sur 10 points ; • Sous-critère A4 : Moyens matériels et ouvrages proposés : outillage et moyens de manutention, marques et gammes, procès-verbaux, compatibilité avec l'existant et l'organigramme notés sur 5 points ; • Sous-critère A5 : Qualité documentaire : relevés, nomenclature des portes, attestations de pose des blocs-portes, contenu et délai du DOE, notée sur 5 points. Critère B : Prix de l'offre, noté sur 40 points sur la base du montant total du DQE masqué qui sera établi par l'acheteur en amont du lancement de la consultation et renseigné, pour les lignes concernées, conformément aux prix unitaires du BPU du candidat et aux quantités estimatives préalablement fixées par l'acheteur. Le DQE ainsi constitué pour chaque candidat leur sera transmis pour information : La formule utilisée s'écrit : Note = (Montant total le moins élevé * / Montant total analysé) X 40 (*) Sous réserve que l'offre ne soit pas anormalement basse. Critère C : Performance environnementale et sociétale du candidat dans le cadre des prestations du marché, notée sur 10 points et jugée au regard du mémoire technique et environnemental remis par le candidat. • Sous-critère C1 : Gestion des déchets dédiée au marché : tri, réemploi des matériels déposés, traçabilité des déchets dangereux, sur 4 points ; • Sous-critère C2 : Réduction de l'impact environnemental des prestations du marché : réparation plutôt que remplacement, bois certifiés, performance thermique des menuiseries, optimisation des déplacements et des approvisionnements, sur 3 points ; • Sous-critère C3 : Engagements sociétaux dédiés au marché : insertion professionnelle, apprentissage et formation, prévention des risques pour le personnel. Ce sous-critère sera apprécié sur la base du nombre d'heures d'insertion proposé au-delà du minimum mentionné à l'article 6 du CCAP sur 3 points.

5.1.11 **Documents de marché**

Date limite de demande d'informations complémentaires : 03/01/2027 à 12:00

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 11/01/2027 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.9999999999E10

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0008

Titre : La présente consultation a pour objet les travaux d'entretien et d'aménagement courant du patrimoine immobilier de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Description : Occultation – Stores intérieurs et extérieurs – Occultation de verrières – Automatismes

Identifiant interne : 27M01 Lot n°8

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421143 Travaux d'installation de stores

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : 12 Place du Panthéon

Ville : Paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les travaux se dérouleront dans les bâtiments de l'université désignés à chaque bon de commande, situés à Paris et en Île-de-France. Les bâtiments sont occupés pendant les travaux ; les conditions d'intervention en site occupé sont fixées à l'article A.11 du CCTP propre à chaque lot.

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Les accords-cadres sont conclus pour une durée initiale ferme d'un (1) an à compter de leur date de notification. Conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique, chaque accord-cadre est renouvelable trois (3) fois, par période d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne peut s'y opposer. Pour ne pas reconduire l'accord-cadre, l'université doit se prononcer par courriel, via la plateforme PLACE, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire du marché (date de notification). Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique.

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Informations complémentaires : Conformément à l'article 7.2 du RC, les offres pouvant être examinées seront analysées en fonction des critères pondérés suivants, sur un total de 100 points : Critère A : Valeur technique de l'offre, notée sur 50 points sur la base du mémoire technique et environnemental et décomposée selon les cinq sous-critères suivants : • Sous-critère A1 : Organisation et réactivité : circuit de la demande au bon de commande, délais de visite, de devis et de démarrage, dispositif d'intervention urgente, notée sur 15 points ; • Sous-critère A2 : Moyens humains : effectifs affectés, qualifications en pose de stores et fermetures, électriciens et programmeurs d'automatismes (KNX, radio), habilitations électriques, formation au travail en hauteur, nombre de salariés formés à l'amiante sous-section 4 et au plomb permettant d'intervenir sans recours au lot n°9, notés sur 15 points ; • Sous-critère A3 : Méthodologie d'intervention en site occupé : sécurité des usagers, travaux en hauteur, en façade et sur verrière, préservation des issues, des exutoires et des équipements de sécurité, dépose et évacuation complètes, coordination avec le service DPSIE, la DSIUN, l'intégrateur GTB et les autres lots, notée sur 10 points ; • Sous-critère A4 : Moyens matériels et produits proposés : atelier de confection ou fabricants partenaires, marques et gammes de référence, procès-verbaux de réaction au feu des toiles, classes de vent des stores extérieurs, compatibilité des motorisations et des protocoles avec l'existant, notés sur 5 points ; • Sous-critère A5 : Qualité documentaire : relevés et notes de justification des fixations, procès-verbaux de mise en service et d'essais d'interface SSI et GTB, traçabilité des classements feu, projet ETS, contenu et délai du DOE, notée sur 5 points. Critère B : Prix de l'offre, noté sur 40 points sur la base du montant total du DQE masqué qui sera établi par l'acheteur en amont du lancement de la consultation et renseigné, pour les lignes concernées, conformément aux prix unitaires du BPU du candidat et aux quantités estimatives préalablement fixées par l'acheteur. Le DQE ainsi constitué pour chaque candidat leur sera transmis pour information : La formule utilisée s'écrit : Note = (Montant total le moins élevé * / Montant total analysé) X 40 (*) Sous réserve que l'offre ne soit pas anormalement basse. Critère C : Performance environnementale et sociétale du candidat dans le cadre des prestations du marché, notée sur 10 points et jugée au regard du mémoire technique et environnemental remis par le candidat. • Sous-critère C1 : Gestion des déchets dédiée au marché : tri à la source, recyclage des profilés et des toiles, filière DEEE pour les moteurs et automatismes, réemploi des stores déposés, traçabilité des déchets dangereux, sur 4 points ; • Sous-critère C2 : Réduction de l'impact environnemental des prestations du marché : réparation plutôt que remplacement, performance thermique des protections solaires, automatismes de confort d'été,

optimisation des déplacements et des approvisionnements, sur 3 points ; • Sous-critère C3 : Engagements sociétaux dédiés au marché : insertion professionnelle, apprentissage et formation, prévention des risques pour le personnel. Ce sous-critère sera apprécié sur la base du nombre d'heures d'insertion proposé au-delà du minimum mentionné à l' article 6 du CCAP sur 3 points.

5.1.11 **Documents de marché**

Date limite de demande d'informations complémentaires : 03/01/2027 à 12:00

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 11/01/2027 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.9999999999E10

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0009

Titre : La présente consultation a pour objet les travaux d'entretien et d'aménagement courant du patrimoine immobilier de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Description : Désamiantage – Déplombage – Traitement des autres polluants

Identifiant interne : 27M01 Lot n°9

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45262660 Travaux de désamiantage

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : 12 Place du Panthéon

Ville : Paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les travaux se dérouleront dans les bâtiments de l'université désignés à chaque bon de commande, situés à Paris et en Île-de-France. Les bâtiments sont occupés pendant les travaux ; les conditions d'intervention en site occupé sont fixées à l'article A.11 du CCTP propre à chaque lot.

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Les accords-cadres sont conclus pour une durée initiale ferme d'un (1) an à compter de leur date de notification. Conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique, chaque accord-cadre est renouvelable trois (3) fois, par période d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne peut s'y opposer. Pour ne pas reconduire l'accord-cadre, l'université doit se prononcer par courriel, via la plateforme PLACE, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire du marché (date de notification). Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique.

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Informations complémentaires : Conformément à l'article 7.2 du RC, les offres pouvant être examinées seront analysées en fonction des critères pondérés suivants, sur un total de 100 points : Critère A : Valeur technique de l'offre, notée sur 50 points sur la base du

mémoire technique et environnemental et décomposée selon les cinq sous-critères suivants : • Sous-critère A1 : Organisation et réactivité : circuit de la demande au bon de commande, délais de visite, de devis et de démarrage, interventions ponctuelles en accompagnement des autres lots, dispositif d'intervention urgente et d'astreinte, notée sur 15 points ; • Sous-critère A2 : Moyens humains et qualifications : effectifs affectés par fonction, encadrants techniques et de chantier, nombre de salariés formés aux sous-sections 3 et 4 et au risque plomb, compétences pour les autres polluants, notés sur 15 points ; • Sous-critère A3 : Méthodologie d'intervention : choix des processus et niveaux d'empoussièrement, installations de confinement, intervention en site occupé, en ERP et en IGH, sécurité incendie, traitement des découvertes, notée sur 10 points ; • Sous-critère A4 : Mesurages et analyses : accréditation et indépendance de l'organisme et des laboratoires, délais de résultat, transmission des résultats au maître d'ouvrage, notés sur 5 points ; • Sous-critère A5 : Qualité documentaire : plans de retrait et modes opératoires, rapports de fin de travaux, mise à jour du DTA, du CREP et de la GMAO, notée sur 5 points. Critère B : Prix de l'offre, noté sur 40 points sur la base du montant total du DQE masqué qui sera établi par l'acheteur en amont du lancement de la consultation et renseigné, pour les lignes concernées, conformément aux prix unitaires du BPU du candidat et aux quantités estimatives préalablement fixées par l'acheteur. Le DQE ainsi constitué pour chaque candidat leur sera transmis pour information : La formule utilisée s'écrit : Note = (Montant total le moins élevé * / Montant total analysé) X 40 (*) Sous réserve que l'offre ne soit pas anormalement basse. Critère C : Performance environnementale et sociétale du candidat dans le cadre des prestations du marché, notée sur 10 points et jugée au regard du mémoire technique et environnemental remis par le candidat. • Sous-critère C1 : Gestion des déchets dangereux dédiée au marché : filières autorisées, traçabilité, gestion des eaux de décontamination, organisation du repli de chantier, sur 4 points ; • Sous-critère C2 : Réduction de l'impact environnemental des prestations du marché : procédés peu émissifs, produits sans solvants dangereux, décontamination et réemploi du matériel, optimisation des déplacements, sur 3 points ; • Sous-critère C3 Engagements sociétaux dédiés au marché : insertion professionnelle, apprentissage et formation, prévention des risques pour le personnel. Ce sous-critère sera apprécié sur la base du nombre d'heures d'insertion proposé au-delà du minimum mentionné à l'article 6 du CCAP sur 3 points.

5.1.11 **Documents de marché**

Date limite de demande d'informations complémentaires : 03/01/2027 à 12:00

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 11/01/2027 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9.9999999E7

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0010

Titre : La présente consultation a pour objet les travaux d'entretien et d'aménagement courant du patrimoine immobilier de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Description : Revêtements de sol souples – Parquets – Vitrifications

Identifiant interne : 27M01 Lot n°10

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45432100 Travaux de pose de revêtements de sols

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : 12 Place du Panthéon

Ville : Paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les travaux se dérouleront dans les bâtiments de l'université désignés à chaque bon de commande, situés à Paris et en Île-de-France. Les bâtiments sont occupés pendant les travaux ; les conditions d'intervention en site occupé sont fixées à l'article A.11 du CCTP propre à chaque lot.

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 48 **Mois**

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Les accords-cadres sont conclus pour une durée initiale ferme d'un (1) an à compter de leur date de notification. Conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique, chaque accord-cadre est renouvelable trois (3) fois, par période d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne peut s'y opposer. Pour ne pas reconduire l'accord-cadre, l'université doit se prononcer par courriel, via la plateforme PLACE, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire du marché (date de notification). Le titulaire du marché ne peut refuser sa reconduction conformément à l' article R.2112-4 du code de la commande publique.

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Informations complémentaires : Conformément à l'article 7.2 du RC, les offres pouvant être examinées seront analysées en fonction des critères pondérés suivants, sur un total de 100 points : Critère A : Valeur technique de l'offre, notée sur 50 points sur la base du mémoire technique et environnemental et décomposée selon les cinq sous-critères suivants : • Sous-critère A1 : Organisation et réactivité : circuit de la demande au bon de commande, délais de visite, de devis et de démarrage, prise en compte des délais de séchage, dispositif d'intervention urgente, notée sur 15 points ; • Sous-critère A2 : Moyens humains : effectifs affectés, qualifications en revêtements de sol souples et en parqueterie, formation aux diisocyanates, nombre de salariés formés à l'amiante sous-section 4 et au plomb permettant d'intervenir sans recours au lot n°9, notés sur 15 points ; • Sous-critère A3 : Méthodologie d'intervention en site occupé : diagnostic et préparation des supports, maîtrise des poussières, des odeurs, des COV et du bruit, protection des détecteurs, procédure amiante, coordination avec le service DPSIE, la DSIUN et les autres lots, notée sur 10 points ; • Sous-critère A4 : Moyens matériels et produits proposés : matériels de ponçage aspirés et de diagnostic, marques et gammes de référence, procès-verbaux de réaction au feu (Cfl-s1, Dfl-s2, M3, M4), classements UPEC et d'usage, étiquetage A+, notés sur 5 points ; • Sous-critère A5 : Qualité documentaire : calepinage et tableau des revêtements, justification des classements de réaction au feu et attestations de mise en œuvre conforme, notices d'entretien, contenu et délai du DOE, notée sur 5 points. Critère B : Prix de l'offre, noté sur 40 points sur la base du montant total du DQE masqué qui sera établi par l'acheteur en amont du lancement de la consultation et renseigné, pour les lignes concernées, conformément aux prix unitaires du BPU du candidat et aux quantités estimatives préalablement fixées par l'acheteur. Le DQE ainsi constitué pour chaque candidat leur sera transmis pour information : La formule utilisée s'écrit : Note = (Montant total le moins élevé * / Montant

total analysé) X 40 (*) Sous réserve que l'offre ne soit pas anormalement basse. Critère C : Performance environnementale et sociétale du candidat dans le cadre des prestations du marché, notée sur 10 points et jugée au regard du mémoire technique et environnemental remis par le candidat. • Sous-critère C1 : Gestion des déchets dédiée au marché : dépose et évacuation complètes des installations et déchets de chaque opération, tri à la source, reprise et recyclage des chutes de revêtements, déchets dangereux (colles, vitrificateurs, chiffons, poussières), traçabilité des déchets amiantés, sur 4 points ; • Sous-critère C2 : Réduction de l'impact environnemental des prestations du marché : produits A+ et écolabellisés, bois certifiés, revêtements à contenu recyclé, rénovation plutôt que remplacement, optimisation des déplacements et des approvisionnements, sur 3 points ; • Sous-critère C3 : Engagements sociétaux dédiés au marché : insertion professionnelle, apprentissage et formation, prévention des risques pour le personnel. Ce sous-critère sera apprécié sur la base du nombre d'heures d' insertion proposé au-delà du minimum mentionné à l'article 6 du CCAP sur 3 points.

5.1.11 **Documents de marché**

Date limite de demande d'informations complémentaires : 03/01/2027 à 12:00

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3108082?orgAcronyme=f2h

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 11/01/2027 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1.0E17

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Numéro d'enregistrement : 19751717000019

Adresse postale : 12 Place du Panthéon

Ville : Paris

Code postal : 75231

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Albert Elmerich

Adresse électronique : albert.elmerich@univ-paris1.fr

Téléphone : +33 189684330

Adresse internet : https://www.pantheonsorbonne.fr/

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise

Profil de l'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33 1 44 59 44 00

Adresse internet : https://paris.tribunal-administratif.fr/

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://paris.tribunal-administratif.fr/

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b742a511-fc5e-4d12-91ac-ce63468ec7de - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 25/11/2026 à 17:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/11/2026